



4 Repérer

Stratégie de contournement

Une personne analphabète, une personne souhaitant apprendre la langue française, formule facilement sa demande, explicite les difficultés qu'elle rencontre et les motivations qui sous-tendent son projet.

La situation est très différente pour une personne en situation d'illettrisme... Elle vit cette situation comme un échec, un manque essentiel à son intégrité, comme une honte et elle ne l'évoque pas spontanément dans un entretien.

Mise en situation de lire ou d'écrire, elle adopte des stratégies de contournement afin d'éviter que son interlocuteur ne décèle ses difficultés.

Les contournements sont très caractéristiques des personnes en situation d'illettrisme. Elles trouvent des réponses en faisant intervenir d'autres logiques mentales que celles faisant appel aux savoirs relevant du lire-écrire-compter.

Elles développent ainsi d'autres savoir-faire d'ordre manuel, technique ou social.

Décrypter les signes, relever les indices

Il s'agit donc pour l'interlocuteur de décrypter ces signes, de relever des indices, de les mettre en lien pour aboutir à l'hypothèse d'une situation d'illettrisme. Cette approche constitue le repérage.

Ce dernier permet d'identifier les difficultés que rencontrent les personnes dans la maîtrise des savoirs de base. C'est une prise rapide d'informations, d'indices pertinents et significatifs. Le repérage est donc lié à chaque situation particulière : accueil de la personne, réunion d'information, constitution d'un dossier, mise en situation de production...

Le repérage diffère de l'évaluation. Il relève un faisceau d'indices faisant l'hypothèse d'une situation d'illettrisme.

Il peut être suivi d'une évaluation qui constitue un acte pédagogique dont le but est de déterminer le niveau d'une personne dans un domaine donné afin qu'une progression pédagogique puisse en découler.

Si la première étape du repérage peut se faire en situation de groupe, le dialogue personnalisé est indispensable pour cerner, comprendre la motivation de la personne et recueillir ses attentes.

Le repérage demande à l'acteur accueillant d'observer et d'être attentif à des indices susceptibles de lui révéler ce que la personne ne veut pas lui donner à voir.....

Des grilles pour faciliter le repérage

Deux grilles sont mises à votre disposition, l'une destinée à l'accueil d'une personne n'exerçant pas d'activité professionnelle, l'autre destinée à une personne qui bénéficie d'un contrat de travail.

Elles récapitulent les indices permettant d'effectuer un premier repérage de la situation de la personne quant à la maîtrise des savoirs de base.

Ces grilles conduisent à mettre en évidence les indices les plus souvent repérés chez les personnes en situation d'illettrisme.

C'est le cumul d'indices et le croisement d'informations dans plusieurs domaines qui peuvent permettre de faire l'hypothèse de situations d'illettrisme.

Une utilisation régulière de ces grilles peut permettre aux acteurs relais d'acquérir et mémoriser les indices de repérage et de détecter ainsi une situation d'illettrisme sans s'y référer.

Mode d'utilisation :

Il ne s'agit pas d'interroger mécaniquement la personne à partir de ces grilles, mais de mémoriser les indices après chacune des rencontres.

Les grilles sont basées sur l'observation du comportement. Tous les champs ne sont pas à renseigner : le renseignement s'effectue en fonction de ce qui est observé.

Les grilles peuvent être renseignées sans impliquer directement la personne et en s'adaptant aux conditions concrètes de son accueil/accompagnement.

D'autres personnes de la structure peuvent être associées pour la renseigner (chargé d'accueil...).

Un espace est réservé pour consigner des remarques ou observations complétant ou précisant les indices relevés.

Ce repérage devra être suivi d'un travail de positionnement/évaluation plus fin, s'il y a lieu et dans le cadre d'une démarche pédagogique, par un organisme de formation.

75 bis rue Jean Jaurès, 59410 Anzin
Tél. : 03 27 30 04 93
www.savoirsdebase-valenciennois.net